



Agent traitant :  
AVENA Julien  
[julien.avena@publink.be](mailto:julien.avena@publink.be)  
Tél. : 065/52.94.53

**Objet : Commission Ruralité, Agriculture et Environnement : Création de la charte de convivialité avec les bénévoles de la commission**

Madame, Monsieur,

Lors de la réunion de la Commission Ruralité, Agriculture et Environnement du 25 juin 2019, vous vous êtes inscrit parmi les bénévoles qui désiraient travailler sur la création de la charte de convivialité. Nous avons convenu que chaque bénévole travaillerait sur cette charte de son côté et que l'on mettrait en commun notre travail.

La mise en commun de cette charte se fera **le 25 septembre 2019 à 19h** au sein de l'Administration communale de Honnelles, n'oubliez donc pas d'emporter avec vous le travail réalisé ainsi que les supports, articles qui pourraient nous être utilisés à la rédaction de cette charte.

Vous trouverez en annexe le PV de la réunion du 25 juin 2019.

Le Directeur général ff,

Le Bourgmestre,

Stéphane REIGNIER

Matthieu LEMIEZ